

QUALITÉ DE VIE DES SENIORS EN SUISSE



© Robby/photocase.com

CHÈRES PARTICIPANTES, CHERS PARTICIPANTS,

Vous avez été plus de 3500 personnes à participer à l'enquête intercantonale Vivre, Leben, Vivere (VLV) en 2011-2012 et nous vous en remercions vivement! Les données que vous nous avez permis de récolter sont extrêmement précieuses. Elles nous permettent de mieux comprendre les trajectoires de vie des personnes de 65 ans et plus en Suisse, tant en termes de conditions de vie matérielles que de santé physique ou encore de relations familiales. Ces informations vont nous aider à répondre à plusieurs interrogations sur la vie après l'âge de la retraite en Suisse, dont notamment:

- Quelles sont les conditions de vie et de santé des personnes de 65 ans et plus?
- Quelles sont les ressources (économiques, sociales) dont elles disposent et les défis qu'elles doivent relever?
- Comment les inégalités se sont-elles construites à travers le parcours de vie?

Ce bulletin d'information est destiné à vous donner un aperçu des premières observations tirées des données récoltées. Bien sûr, les éléments que nous vous présentons ici ne sont qu'une toute petite partie des recherches en cours. Plusieurs doctorantes et doctorants sont en train de finaliser leur travail de thèse sur ces données. Des articles et des chapitres de livre ont également été écrits. Ces travaux portent notamment sur la participation sociale des retraité-e-s, les risques de pauvreté, la vie familiale et l'état de santé.

C'est grâce à vous que cet important travail est possible!

En vous remerciant encore une fois, nous vous souhaitons une lecture intéressante de ce bulletin d'information.

L'équipe de l'enquête VLV

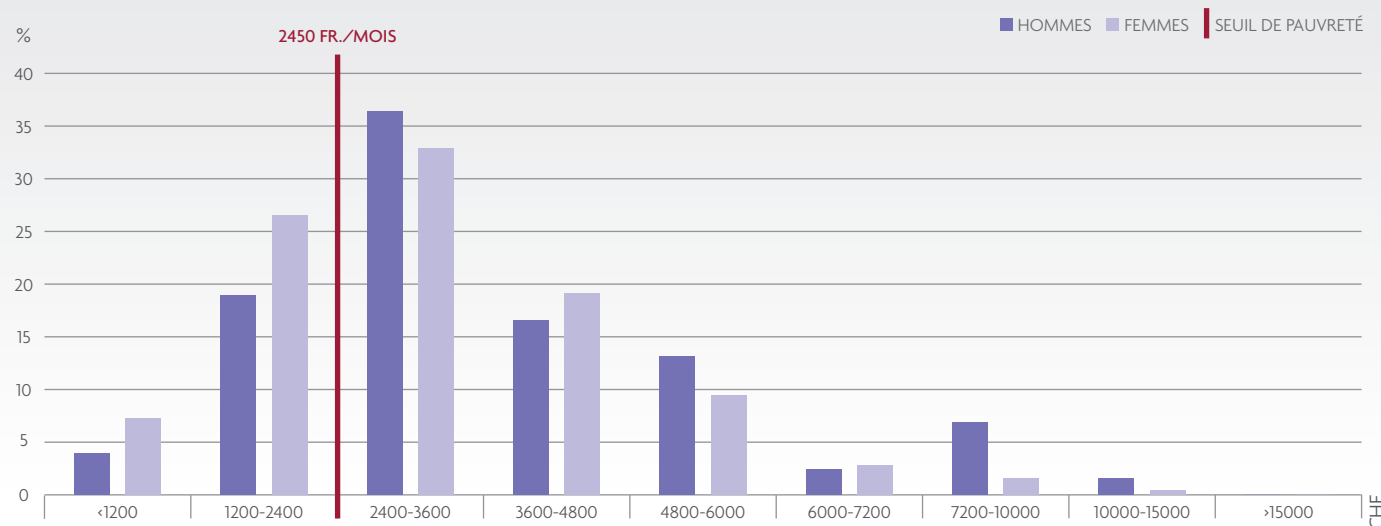
NOTRE PROJET: Vivre, Leben, Vivere (VLV) est une étude longitudinale portée par le Centre interfacultaire de gérontologie et d'études des vulnérabilités de l'Université de Genève avec le soutien du Fonds National de la Recherche Scientifique et du Pôle de recherche national LIVES sur la vulnérabilité dans les parcours de vie. L'enquête porte sur les conditions de vie des personnes âgées de 65 ans et plus en Suisse. Elle s'étend sur cinq cantons répartis dans les trois zones linguistiques principales: la Suisse alémanique avec les cantons de Berne et Bâle, la Suisse italienne avec le Tessin et la Suisse romande avec Genève et le Valais. L'enquête comprendra trois vagues. La première s'est déroulée entre 2011 et 2012. La seconde vague est prévue pour 2016 et la troisième pour 2020. L'objectif de cette répétition est d'obtenir une vision dynamique des trajectoires de vie au fil du temps, avec en point de mire la question de la vulnérabilité à partir de l'âge de la retraite et au-delà.

VOTRE PARTICIPATION: Vous faites partie des 3635 personnes qui ont participé à l'enquête VLV en 2011-2012! Vous avez pour ce faire répondu à deux questionnaires et rempli un calendrier de vie qui couvrait diverses dimensions de l'existence: la mobilité géographique, la trajectoire professionnelle, la vie familiale, la santé et la nationalité. L'échantillon comptait une part égale d'hommes et de femmes, âgés de 65 à 105 ans. Sa composition était équilibrée afin de représenter de manière égale les différents cantons et les différentes classes d'âge.

LA SUITE: Une deuxième vague de l'enquête est prévue pour 2016. Nous serions très heureux que vous acceptiez d'y participer car la continuité est essentielle pour que notre travail débouche sur des résultats scientifiques de qualité.

LES CONDITIONS DE VIE S'AMÉLIORENT MAIS DES POCHEs DE PAUVRETÉ SUBSISTENT

DISTRIBUTION DU REVENU DES MÉNAGES DES 65 ANS ET + EN VALAIS



Dans l'ensemble, les conditions de vie des personnes âgées de 65 ans et plus en Valais se sont améliorées au cours des trente dernières années et elles sont aujourd'hui globalement bonnes. Cependant, l'enquête VLV montre qu'une importante poche de pauvreté existe encore. Dans les cinq régions que nous avons étudiées, la proportion de ceux qui vivent en-dessous du seuil de pauvreté – soit des revenus inférieurs à 2450 fr./mois - atteint 17,9% pour les hommes et 23,3% pour les femmes. Les valeurs pour le Valais central sont les plus élevées avec 33,9% côté féminin et 22,9% côté masculin, ce qui indique que les femmes y sont de plus nettement pénalisées comparées aux hommes.

Parmi les facteurs qui ont permis de diminuer la pauvreté et faire progresser un mieux-être économique, il y a le développement du système éducatif, en particulier depuis les années 1950. En 1979, 79% des Valaisans-es

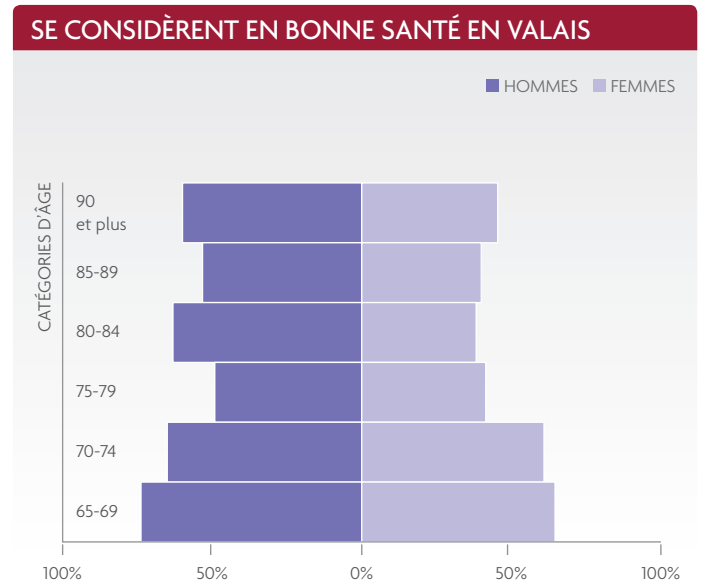
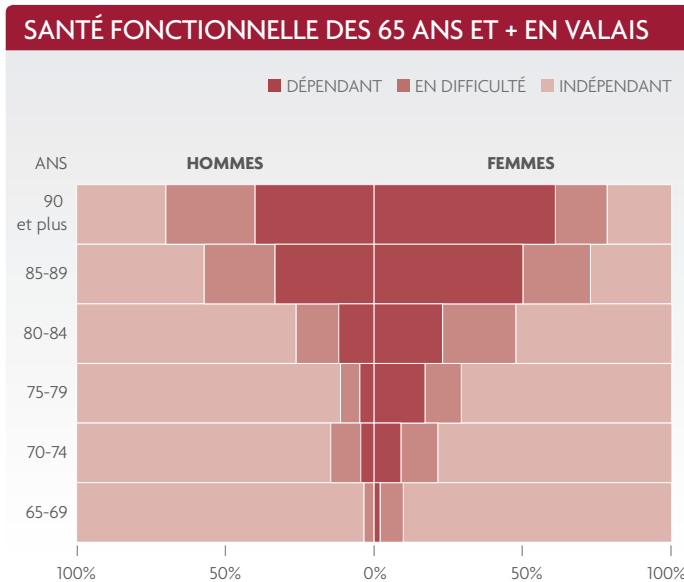
PLUSIEURS FACTEURS ONT PERMIS DE DIMINUER LA PAUVRETÉ ET FAIRE PROGRESSER UN MIEUX-ÊTRE ÉCONOMIQUE.

de 65 ans et plus n'avaient que la formation obligatoire; ils ne sont plus que 24% en 2011, les diplômes secondaires et supérieurs ayant fortement progressé. D'autre part, l'introduction en 1948 du premier pilier de la prévoyance sociale, l'AVS, dont bénéficient (presque) tous les retraités, a été un outil primordial dans la prévention de la misère. Le deuxième pilier, établi en 1985 et alimenté par les fonds de pension professionnels, a quant à lui permis d'assurer un niveau de vie qui va au-delà des besoins de base. Il profite pleinement aux «jeunes retraités» tandis que les plus âgés n'ont pu en bénéficier qu'en partie et sont de ce fait plus souvent confrontés à la pauvreté. En outre, le système suisse des trois piliers discrimine les travailleurs faiblement rémunérés et ceux qui ont eu des carrières discontinues, donc surtout les femmes. C'est bien ce que confirme notre enquête.

POURCENTAGE DE PERSONNES VIVANT EN-DESSOUS DU SEUIL DE PAUVRETÉ

CANTONS	BÂLE	BERNE	GENÈVE	TESSIN	VALAIS	TOUS
FEMMES	14.0	20.7	18.0	32.9	33.9	23.3
HOMMES	13.8	16.0	11.0	26.8	22.9	17.9

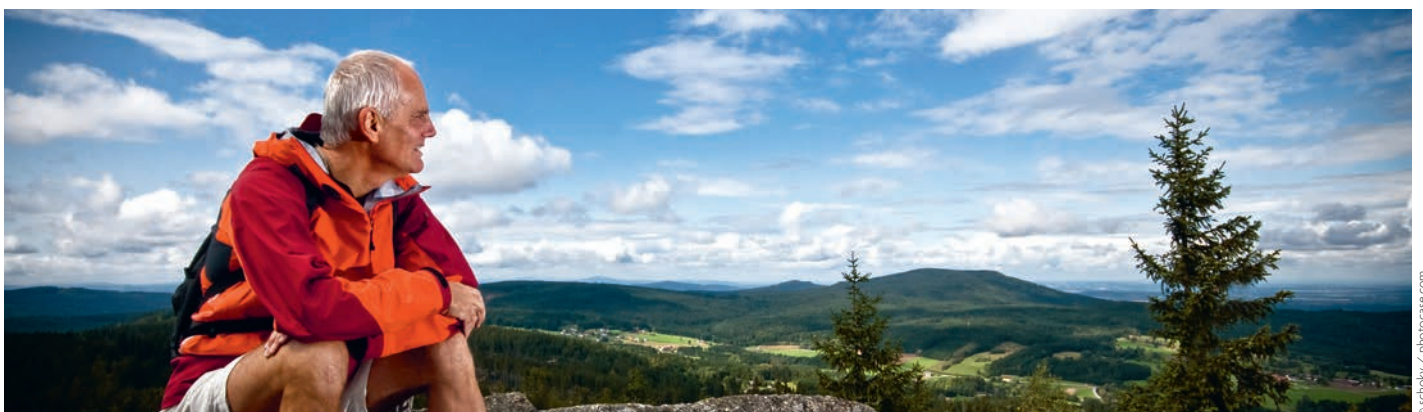
L'AUTONOMIE ET LA SANTÉ PRÉSERVÉES JUSQUE TARD DANS LA VIE



L'enquête VLV consacre une large place à la santé. Celle-ci a été évaluée de deux manières. D'une part, nous avons mesuré la santé fonctionnelle, c'est-à-dire la capacité à effectuer des activités courantes du quotidien: faire sa toilette, se nourrir, se vêtir et se dévêtir, se coucher et se lever, se déplacer d'une pièce à l'autre, monter ou descendre un escalier et se déplacer à l'extérieur du logement. Les résultats montrent que la santé fonctionnelle est marquée par une hausse de la dépendance au fur et à mesure de l'avancée en âge. Toutefois, l'autonomie est préservée jusqu'à un âge avancé. A 80 ans et plus, une majorité des personnes âgées reste indépendante. Mais la situation n'est pas la même pour les femmes et les hommes. Dans le canton du Valais, la part des femmes dépendantes est plus élevée que celle des hommes, et ce à tous les âges.

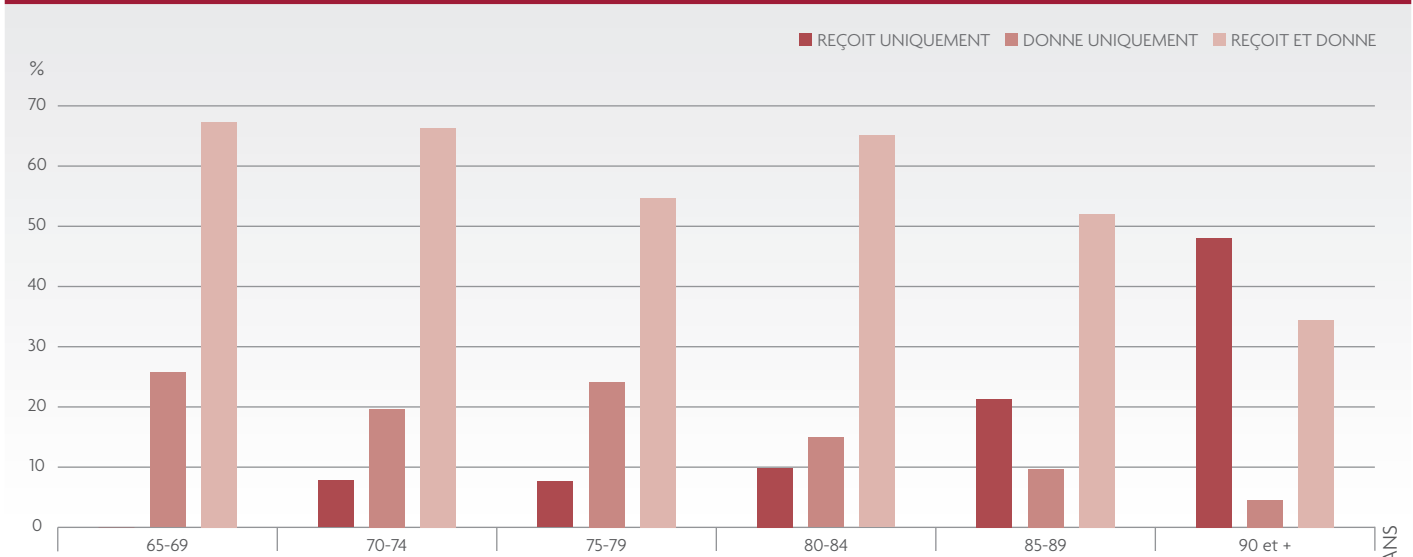
À 80 ANS ET PLUS, UNE MAJORITÉ DES PERSONNES RESTE INDÉPENDANTE. MAIS LA SITUATION N'EST PAS LA MÊME POUR LES FEMMES ET LES HOMMES.

D'autre part, nous avons demandé aux participant-e-s d'évaluer eux-mêmes leur état de santé. Ici encore, les résultats sont globalement bons avec, sur l'ensemble des cantons, près de 2/3 des personnes interviewées qui jugent que leur santé est «bonne». Sans surprise, cette évaluation se détériore avec l'âge. Dans le canton du Valais, le niveau de santé décline faiblement jusqu'aux âges les plus avancés pour les hommes. Il se détériore en revanche pour les femmes de façon plus marquée dès 75 ans. A 90 ans et plus, par exemple, les hommes sont 60% à percevoir leur état de santé comme «bon» contre seulement 46% des femmes du même âge. Les difficultés fonctionnelles, dont souffrent davantage les femmes dans la vieillesse, expliquent cette différence.



LES SENIORS AU CŒUR DE L'ÉCHANGE

RECEVOIR ET/OU DONNER DE L'AIDE À SON ENTOURAGE (HORS DU MÉNAGE), VALAIS



Pour faire face aux besoins et défis de la vie quotidienne, les personnes peuvent recourir à des services publics ou privés, mais aussi bénéficier de l'aide de proches (parenté, amis, voisins, connaissances). L'observation des services que l'individu rend à des proches ou reçoit de leur part (faire les courses ou le ménage, garder les enfants, aider à la toilette, etc.) permet de rendre compte de l'intégration des aînés dans un système d'échange.

Les résultats de notre enquête montrent que la propension à être «donateur exclusif», autrement dit à uniquement offrir des services sans en recevoir en retour, est plus marquée parmi les plus jeunes. À l'inverse, parmi les plus âgés, on observe une part plus importante de personnes recevant des services mais n'en donnant aucun, ce sont les «bénéficiaires exclusifs». Ces deux profils sont clairement liés au vieillissement et au fait qu'un besoin d'aide accru s'accom-

L'IDÉE D'UNE DÉMISSION DE LA FAMILLE ET D'UN MANQUE DE SOLIDARITÉ EST AINSI CONTREDITE.

pagne souvent d'une moindre capacité à en donner. Mais le résultat le plus remarquable est qu'à tout âge, la majorité des participants sont «échangeurs» au sein de leur réseau: ils reçoivent et rendent des services à leurs proches!

Les aînés sont donc des pourvoyeurs d'aide importants. Ce bénévolat informel représente une forme d'engagement largement répandue après la retraite. De l'autre côté, le rôle des proches adultes en tant que soutien aux aînés est aussi important. Tout ceci contredit l'idée d'une démission de la famille et d'un manque de solidarité. Toutefois, en marge de cette forte intégration des 65 ans et plus dans un réseau d'entraide, il ne faut pas négliger la minorité de personnes (environ 10%) qui n'offre, ni ne reçoit aucun service. Ces dernières, sans relais avec l'extérieur, représentent une population vulnérable en raison de leur isolement, situation qui peut s'accompagner d'un manque de ressources pour faire face aux aléas de la vie.

CONTACT

Si vous avez une question particulière concernant ce bulletin, ainsi que pour toute suggestion que vous auriez à nous faire au sujet de l'étude, n'hésitez pas à nous contacter. Nous nous ferons un plaisir de vous répondre personnellement! Vous trouverez également des informations sur les sites internet du CIGEV et du Pôle de recherche national LIVES.

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement les partenaires qui ont soutenu cette étude: l'organisation Pro Senectute Suisse pour les volets genevois, bernois et tessinois de l'enquête, Pro Senectute Bâle pour la partie bâloise, Pro Senectute Valais ainsi que le Canton du Valais pour la partie valaisanne, et le Canton du Tessin pour le volet tessinois.